

# GUIDE POUR LA CONSTITUTION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION



Version 1. Mars 2019



---

FONDATION GALZIN – *Sous l'égide de la Fondation de France*  
28 Avenue de la République – 12100 MILLAU  
Tél : +33 (0)5 65 74 93 84 – Mail : [fondation@galzin.fr](mailto:fondation@galzin.fr)



# DEMANDE DE SUBVENTION FONDATION GALZIN

---



## Préambule

Acteur philanthropique de longue date, notamment dans les départements de l'Hérault et de l'Aveyron dans les domaines du sport et de la culture, la Maison GALZIN, Boulangerie de père en fils depuis 1938, a initié le projet de structurer son action de mécénat sous l'image d'une seule et même identité, la FONDATION GALZIN, afin de mieux défendre les projets porteurs pour l'avenir et les générations futures.

La FONDATION GALZIN a vu le jour en Janvier 2019 sous l'impulsion de William GALZIN, gérant de la Maison GALZIN et PDG de la Fondation GALZIN. Placée sous l'égide de la Fondation de France, La FONDATION GALZIN a pour objet de soutenir, prioritairement en région Occitanie, des projets d'intérêt général dans les domaines :

2/3

- De la culture, et notamment de l'accès à la culture et de la préservation et promotion du patrimoine ;
- De la solidarité, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre l'homophobie ;
- De la préservation de l'environnement ;
- De la santé, notamment la promotion du bien-manger, et la lutte contre la sédentarité et la maladie, pour le bien-être des populations.

## Constitution d'un dossier de demande de subvention

La FONDATION GALZIN soutient exclusivement des actions d'intérêt général dans les domaines d'intervention précisés ci-avant. Un dossier de demande de subvention doit être impérativement constitué des éléments suivants :

- Demande de subvention dûment complétée ;
- Statuts de l'association datés et signés ;
- Copie de la parution au journal officiel (*nom/date de création, adresse et objet*)
- Liste des membres du conseil d'administration et du Bureau
- Dernier rapport d'activités ;
- Compte du dernier exercice clos ;
- Si structure d'insertion par l'activité économique (*chantier d'insertion, association intermédiaire, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification*) : copie de l'agrément « insertion par l'activité économique ».
- RIB au nom de l'association

Un mail de confirmation sera envoyé précisant la réception de votre dossier s'il est complet. Vous serez informé de la date prévisionnelle du comité exécutif qui examinera votre projet dès qu'un calendrier aura été fixé.



# DEMANDE DE SUBVENTION FONDATION GALZIN

---



Note importante : Un dossier de subvention incomplet ne sera pas traité par la FONDATION GALZIN. Le dossier devra être transmis soit par courrier au 28 Avenue de la République, 12100 MILLAU soit par mail à l'attention de Fabien DURAND, Délégué Général FONDATION GALZIN à [fondation@galzin.fr](mailto:fondation@galzin.fr)

## Fonctionnement de la FONDATION GALZIN et choix des projets soutenus

La FONDATION GALZIN est administrée par un comité exécutif composé de représentants de la Maison GALZIN et de personnalités qualifiées reconnues pour leurs domaines d'expertise,

Il examine en collégialité les demandes et décide de l'attribution des subventions plusieurs fois par an.

Chaque projet devra faire l'objet d'un rapport final de l'action financée, voire d'un rapport intermédiaire le cas échéant.

3/3

## Éligibilité des structures au mécénat

Sont éligibles à une demande de subvention auprès de la FONDATION GALZIN les structures qui sont reconnues :

- D'intérêt général (Gestion désintéressée, à but non lucratif, au profit du plus grand nombre) ;
- Ou présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

## Valorisation du soutien apporté par la Fondation Galzin

Les associations et projets soutenus par la FONDATION GALZIN se doivent de faire apparaître au minimum sur leurs supports de communication (site internet, flyers, journal de l'association, ...) le logo de la FONDATION GALZIN. Le logo sera mis à disposition de l'association demandeuse une fois son projet validé par le comité exécutif.

